



RAPPORT DE COMMISSION

AU CONSEIL COMMUNAL

PREAVIS INTERCOMMUNAL N° 44-2019

Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à
Ecublens – Secteur 10 – "Villars/Triaudes"

La Commission chargée d'étudier cet objet, s'est réunie le mardi 16 avril 2019 à 19h30, à la salle de conférence du Centre technique communal (CTC).

Elle était composée des membres suivants :

Mesdames Maria Correia, Simone Szenyan et Laurence Plattner (présidente-rapporteuse) et de Messieurs Boubacar Barry, Gérard Duperrex, Jean-Marc Dupuis, Jean-François Jeanrichard et Reza Safaï.

La Municipalité était représentée par Madame Tinetta Maystre, Municipale en charge du dicastère «Urbanisme-Travaux» et du chef du service Travaux, Monsieur Christophe Sarda.

En préambule, Madame Tinetta Maystre explique qu'il s'agit du réseau des eaux usées, qui sont transportées jusqu'à la STEP de Vidy. L'Entente intercommunale est présidée par la commune de Crissier qui coordonne les travaux, ces derniers étant facturés ensuite aux autres communes concernées. Cela représente à peu près un préavis par année, pour remettre à neuf les différents collecteurs.

Monsieur Christophe Sarda nous présente ensuite, au moyen de documents projetés, les enjeux de ce préavis.

La construction du réseau intercommunal date de 1965; ce réseau a une longueur de 11 km. La plupart des secteurs ont été réhabilités, mais il reste notamment le secteur 10 à rénover. Celui-ci, à cheval entre Ecublens et Chavannes-près-Renens, démontre très nettement un état de délabrement avancé (voir annexes). Le procédé de remise en état qui sera utilisé est dit de chemisage. Il s'opère comme une «chaussette» venant recouvrir le collecteur défectueux. Un tuyau sera posé parallèlement au collecteur, afin de détourner les eaux pendant les travaux. La clé de répartition des coûts par communes de l'Entente, soit Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice a été calculée selon la nouvelle clé décidée lors de la législature passée (consommation d'eau et longueur de bassin versant par habitants raccordés).

Questions/Remarques :

- Un commissaire fait part de son étonnement au sujet du petit montant imputé à la commune de Saint-Sulpice. Il lui est répondu qu'il s'agit d'une petite commune en nombre d'habitants, qui a aussi sa propre STEP ; elle n'est donc pas grosse utilisatrice de ce collecteur.
- Un commissaire demande si la commune de Bussigny pense se brancher sur le réseau Mèbre-Sorge à l'avenir. Réponse oui, mais pas en tant que nouveau membre de l'Entente, mais comme commune en amont au même titre que Cheseaux ou Romanel par exemple, et paiera une taxe de transit en tant que bénéficiaire du réseau.
- Sur le financement, il est précisé qu'un fond d'épuration existe et que ce fond financera les travaux. Notons que ce réseau, lorsqu'il sera remis en état dans sa totalité, en parallèle avec la fin des travaux des séparatifs communaux, permettra de diminuer le volume d'eau claire qui reste encore recueillie avec les eaux usées. Le but étant bien de n'acheminer jusqu'à la STEP que des eaux usées.
- Au sujet de la clé de répartition et plus précisément sur le montant calculé pour Renens, il a été précisé que le calcul n'est pas uniquement basé sur la consommation, mais aussi sur l'utilisation par notre Ville d'un plus grand tronçon par rapport aux autres communes. En revanche, le fait d'avoir laissé propriété à la commune de Lausanne du dernier tronçon du collecteur allant vers la STEP de Vidy engendrera moins de frais de rénovation à Renens.

Après avoir remercié Madame Tinetta Maystre et Monsieur Christophe Sarda, la commission, n'ayant pas eu autrement besoin de délibérer davantage, propose, à l'unanimité, au Conseil communal d'accepter les conclusions telles que présentées dans ce préavis.



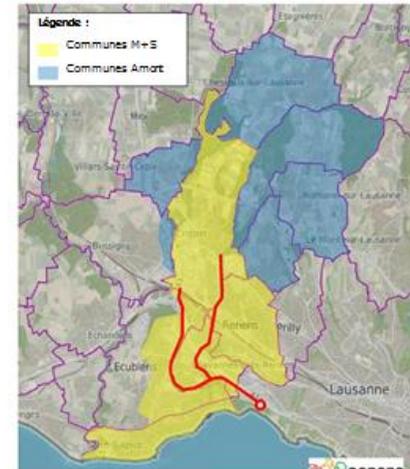
Contenu

- 1. Entente Mère-Sorge
- 2. Mesures PGEEi
- 3. Résultat du contrôle des ouvrages
- 4. Travaux envisagés sur le secteur 10
- 5. Coûts
- 6. Questions ?



1. Entente Mère-Sorge

Bassin versant



1. Entente Mère-Sorge

Données importantes

Année de construction : 1965

Communes propriétaires : Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice

Communes utilisatrices : Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Lausanne (Vermand), Villars-Ste-Croix et Bussigny (partie ZI)

Nombre d'habitants : 60'000

Nombre d'équivalent-hab : env. 85'000

Longueur du réseau : 11 km

Valeur de remplacement : env. 30 mio



2. Mesures du PGEEi

Secteur de travaux

Secteur 8 :
Secteur OFF / Foré
2018

Secteur 8 :
Secteur Bois / Villars
2018

Objet du préavis
Secteur 10 :
Secteur Villars/Triaudes
2020

Secteur 8 :
Secteur Autoroute/Malodre
2018

Secteur 1 : Secteur
Moulin d'En Bas –
Rue de l'Industrie
2008-2008

Secteur 2 :
Secteur Rue de
l'Industrie - Avenue de
Préfeuille
2008-2010

Secteur 3 : Secteur
Préfeuille/Bancher
2012-2018

Secteur 4 :
Secteur
Blancherie/Concorde
2014

Secteur 6 :
Secteur
Concorde/Aubroux
2016

Secteur 7 :
Secteur Moule
2011-2012



3. Résultat du contrôle des ouvrages

Photos des inspections TV des canalisations



4. Travaux envisagés sur le secteur 10

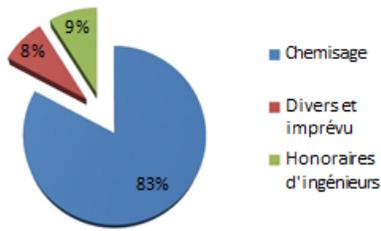
Secteur 10 : Villars/Triaudes



5. Coûts des travaux sur le secteur 10

Secteur 10 : Villars/Triaudes (Finances)

Travaux de chemisage: Honoraires d'ingénieurs: Divers et imprévu:
280'000.- HT 30'000.- HT 280'000.- HT



5. Coûts des travaux sur le secteur 10

Secteur 10 : Villars/Triaudes (Répartition)

	Ciâ de répartition 2019 *	Montants TTC
Commune de Chavannes-près-Renens	4.60 %	CHF 17'472.-
Commune de Crissier	47.30 %	CHF 172'900.-
Commune d'Ecublens	16.30 %	CHF 60'060.-
Commune de Renens	21.00 %	CHF 112'540.-
Commune de Saint-Sulpice	0.20 %	CHF 728.-
*Contribution 2017 - Date au 30.04.2018	100.00 %	CHF 364'000.-

